AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-7-68 816208

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 94 de JUILLET 1968 le 11 juillet 1968

V I G N E

AVERTISSEMENTS.

Mildiou :

En raison du développement de la végétation et des nombreux orages survenus, un traitement doit être appliqué sur l'ensemble du vignoble.

INFORMATION.

Oïdium :

Ajouter un soufre mouillable à la bouillie antimildiou.

A R B R E S   F R U I T I E R S

Carpocapse des pommes :

En tenant compte des dates de traitement préconisées dans le dernier avis et de l'importance des pluies récentes qui ont plus ou moins lavé ce traitement, il y a lieu de renouveler la protection des arbres ; l'éclosion de pontes de carpocapse devrait avoir lieu avant la fin de la semaine.

INFORMATION.

Anthracnose du cerisier :

Intervenir dès la fin de la récolte à l'aide de Doguadine 90 g MA/HL, Phaltane 100 g MA/HL, Manèbe 160 g MA/HL.

.../...

P 252

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT.

Mildiou de la pomme de terre :

Les conditions climatiques se maintiennent favorables à la maladie qui se manifeste depuis le début du mois dans les cultures insuffisamment protégées.

A la suite des très abondantes précipitations des 6-7 juillet, généralement supérieures à 20 mm, un nouveau traitement a dû être réalisé. Il importe de maintenir une protection constante. Si l'accroissement du feuillage est maintenant négligeable et limite donc l'apparition de nouvelles feuilles non protégées, il faut tenir compte de toutes les pluies qui peuvent plus ou moins lessiver le produit fongicide. Des sorties sérieuses sont à redouter pour le 15 juillet, il importe d'avoir une très bonne protection pour cette date, dans toutes les cultures à défaner ou à récolter après le 25 juillet.

Ce traitement doit être étendu à toutes les variétés féculières.

INFORMATIONS.

Mildiou de l'oignon : Maintenir une protection soutenue.

Noctuelles sur betteraves :

Des dégâts localisés, mais très sérieux, de chenilles de noctuelles s'observent sur feuillage de betteraves.

Si les feuilles sont sérieusement attaquées, il importe d'intervenir sans retard, le feuillage pouvant être anéanti en totalité.

Les chenilles étant très résistantes aux insecticides, il faut utiliser des doses de l'ordre de :

1,500 kg à 2 kg dieldrine/matière active à l'hectare

ou 0,900 kg dieldrine/matière active à l'hectare

\+ 0,400 kg parathion/matière active à l'hectare

Mouiller peu de manière à éviter tout ruissellement sur les feuilles.

Puceron noir sur betteraves :

Des colonies parfois sérieuses mais surtout limitées aux jeunes feuilles du coeur se remarquent sur betteraves. Il n'y a pas à envisager de lutte, compte-tenu de la taille des plantes et de la grande activité des prédateurs de ce puceron.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire " CHAMPAGNE "